

Relevé d'échanges du Comité technique ALPES SUD

COMITE TECHNIQUE PREPARATOIRE AU COMITE DE PARTENAIRES REGIONAUX

20 juin 2024 - 14/18h – Salle de l'Hémicycle à Grenoble

Participants (34 présents) :

Région Auvergne-Rhône-Alpes (6) :

Direction des Mobilités Ferroviaires et Aériennes :

Service Pilotage des Contrats et du Matériel : Emmanuel LENGAIGNE, Stéphanie TEXIER, Romain TUET-BUSSEUIL

Service Desserte et Infrastructures Ferroviaires : Valérie CEYSSAT, Alexis LECLERC, Eric SALIOU

SNCF Voyageurs (5) : Laurent AUVRAY, Emmanuel GREBEL, Astrid MAILLARD, Alexia SAMMARTINO, Hocine TOUATI

SNCF Réseau (2) : Daniel BESSEYRE, Aurélie BLANC

SNCF Gares & Connexions (2) : Anne-Sophie ROCHER, Jean-Christophe CORBIN

Communauté de communes des Versan d'Aime (2) : Christian VIBERT, Céline ROUX VOLON

Mairie Aime-la-Plagne (1) : Fanny TRECOURT

Mairie de Bourg st Maurice (2) : Guillaume DERUES, Gaëtan REMGUR

Associations d'usagers / Acteurs du tourisme (14) :

ARDSL : Didier CHOMAZ

ASULGV : Yves GIMBERT

ADTC : Alexis GRABIT, Nathalie TEPPE

CULOZ SEYSSEL LEX : Nicolas GUICHET

COLLECTIF TER 53 : IMBERT

AEDTF : William LACHENAL, Jean MAURICE

ADUT : Jean-Claude TERRIER

COLLECTIF ETOILE FERROVIAIRE DE VEYNES : Marc Jérôme HASSID

ASSEMBLEE DU PAYS TARENTAISE VANNOISE APTV : Valentine LOQUAIS

LA ROSIERE MONTVALZAN : Alizée LAMARCHE

FNAUT : Christian BERNARD, Jérôme REBOURG

Introduction

Le support de présentation est disponible en pièce jointe.

La Région introduit la réunion dont les objectifs sont les suivants :

- Présenter les évolutions de services à venir : Service Annuel (SA) 2025, projet SA 2026 et ajustements 2024
- A l'issue de la réunion : identifier les sujets saillants.

L'ordre du jour de la présentation est décomposé en 4 points :

1. Bilan TER 2023 et tendances 1er trimestre 2024
2. Matériel roulant et installations de maintenance
3. Service Annuel (SA) TER 2025
4. Actualités et autres actions régionales

Un tour de table des participants est fait.

Présentation (voir support de présentation en pièce-jointe)

1. BILAN TER 2023 ET TENDANCES 1ER TRIMESTRE 2024

SNCF Voyageurs présente aux participants les principaux résultats 2023 et tendances au 1er trimestre 2024 sur le trafic, la fréquentation, la production, les trains supprimés, la ponctualité ; puis présente des éléments plus spécifiques aux usages et contraintes de production.

L'année 2023 est un record en termes de fréquentation avec une hausse de 22%. Le 1^{er} trimestre 2024 affiche une progression de 10% par rapport au 1er trimestre 2023.

La Région présente deux nouveaux indicateurs de performance dans la nouvelle convention Région/SNCF :

- Le taux de disponibilité : ratio entre le nombre total de rames et locomotives à disposition de l'exploitation et le nombre de rames et locomotives du parc TER Auvergne-Rhône-Alpes (cf. présentation).
- La Non-Adéquation à l'Emport (NAE) : il permet de vérifier que les capacités des trains répondent aux fréquentations attendues (hypothèse maximale). Il donne lieu à un bonus-malus.

Zoom Lyon/Chambéry : SNCF Voyageurs évoque une baisse du nombre de trains supprimés au 1^{er} trimestre 2024 par rapport au 1^{er} trimestre 2023. La ponctualité sur cette liaison est en hausse.

Zoom Lyon/Grenoble : SNCF Voyageurs évoque une forte augmentation du nombre de trains supprimés au 1^{er} trimestre 2024 par rapport au 1^{er} trimestre 2023 principalement en raison de causes externes (chutes d'arbres, affaissement de terrain, bâche dans les caténaires, problèmes de signalisation, etc...). En revanche, le nombre de suppressions pour cause TER est en baisse.

Quant à la ponctualité en fin de parcours, elle est en baisse au 1^{er} trimestre 2024 par rapport au 1^{er} trimestre 2023, principalement en raison des causes externes :

- Plusieurs événements climatiques engendrant des suppressions ou des retards (exemple : coulées de boue, affaissement de talus, problèmes de passages à niveau)

- Depuis le 27/10/2023, ralentissements au niveau de La Tour du Pin
En revanche, la ponctualité cause TER se maintient à 94%.

Zoom Grenoble/Gap : SNCF Voyageurs évoque une augmentation du nombre de trains supprimés au 1^{er} trimestre 2024 par rapport au 1^{er} trimestre 2023. Les suppressions pour cause TER sont essentiellement liées à des problèmes de matériel. Sur cette même période, la ponctualité est en baisse en raison principalement de causes relevant de SNCF Voyageurs TER (essentiellement matériel roulant et personnels).

Questions/Remarques :

Les dessertes périurbaines Grenoble – Saint-Marcellin sont régulièrement supprimées en cas d'aléas. Pourquoi n'est-il pas prévu d'arrêter systématiquement les trains de maillage régional lorsque les trains périurbains sont supprimés ? La rapidité de prise de décision au sein de la SNCF en cas de situations perturbées nécessite d'être améliorée notamment au centre régional opérationnel de Lyon.

SNCF Voyageurs : La remarque est notée. Un travail est en cours en interne sur la gestion des suppressions opérationnelles comme cela a été fait préalablement pour les suppressions pré-opérationnelles. L'objectif est bien que les clients soient pris en charge rapidement ; cependant, dans certaines situations, la prise en charge est plus longue.

Concernant Lyon-Grenoble, il est souhaité de disposer d'analyses plus précises des causes de retard et de suppressions opérationnelles, ainsi que d'informations sur les actions réalisées pour améliorer la ponctualité.

SNCF Voyageurs cite une action menée sur la cause de retards impliquant des Conducteurs (ADC) concernant la conduite en zone denses.

SNCF Réseau : Le réseau est vieillissant, il y a de gros besoins en régénération d'infrastructure. Un travail est fait sur la régénération des composants de l'infrastructure, l'organisation des astreintes, le traitement des situations de crise avec les exploitants, l'information voyageurs, etc. Il y a également un gros travail sur le traitement de la végétation et de la faune.

Région : la Région investit fortement sur l'étoile ferroviaire lyonnaise sur des opérations de modernisation de l'infrastructure pour la rendre plus résiliente (exemple de la signalisation à Saint-André-le-Gaz).

La ligne Aix-les-Bains/Lyon par Ambérieu est la plus longue de la région sans installation à contresens. Des aménagements sont-ils prévus ?

Région : la mise en service d'un quai le long de la voie d'évitement à Montluel, prévue en septembre 2024, devrait améliorer les choses en permettant une meilleure régulation du trafic et une meilleure exploitation de la gare.

Il y a de nombreux arbres qui tombent sur les voies, il convient de faire preuve davantage d'autorité envers les riverains pour que l'entretien des arbres appartenant au domaine privé soit fait de façon plus assidue.

SNCF Réseau : le débroussaillage est un travail régulier dont les équipes de SNCF Réseau se chargent de façon continue. SNCF Réseau alerte de façon régulière les propriétaires de parcelles privées qu'il leur incombe de procéder à l'entretien de leur terrain, dans le respect du cadre réglementaire. Un travail est également réalisé avec les fédérations de chasseurs.

La présentation faite sur la ponctualité inclut-elle les cars TER ?

Région : non, seuls les trains sont comptabilisés. Ce n'est pas prévu dans la convention, mais un point spécifique peut être fait si besoin.

2. MATERIEL ROULANT ET INSTALLATIONS DE MAINTENANCE

La Région fait part des nombreux investissements en retraçant les paiements réalisés en 2023 pour un montant total de 169,3M€ :

- Acquisition de rames : 59,8 M€
- Rénovations et modernisation : 103,5 M€
- Ateliers de maintenance et remisage : 5,9 M€.

Il est prévu que la rénovation de 104 rames (54 AGC et 50 TER2N) s'échelonne sur 8 ans de 2023 à 2031.

Face aux difficultés d'emport, la Région met en œuvre plusieurs solutions :

- Financer 19 rames REGIO 2N supplémentaires livrées en 2024. Dont 10 seront exploitées dès leur réception en 2024, les 9 autres ne pourront être exploitées qu'à la mise en service de l'atelier de maintenance de Saint-Etienne (reporté de fin 2023 à mi 2026 lié à la nécessité d'une étude d'impact imposée par l'Autorité Environnementale).
- S'appuyer sur l'atelier de Vénissieux de façon transitoire (+9M€), pour optimiser les conditions de maintenance des 19 rames Regio 2N livrées en 2024.
- Acquérir des matériels CORAIL d'occasion au fil de l'eau pour renforcer l'emport et faire face aux immobilisations liées aux programmes industriels.

Questions/Remarques :

L'augmentation du trafic de 22% est importante, pour autant depuis 2019, aucune rame n'a été commandée alors qu'il convient d'augmenter l'offre. C'est inquiétant.

Quels travaux sont faits sur les locomotives 22200 ?

Les matériels Corail sont-ils fiables ? Quels sont leur avenir ?

Région : les acquisitions de nouvelles rames Regio 2N et Regiolis Léman Express datent effectivement de 2019, mais la Région a aussi investi après 2020 dans l'acquisition de nouvelles rames hydrogènes destinées à circuler en Auvergne et dans l'acquisition de nouvelles rames Z890 destinées à circuler dans la vallée de Chamonix. Le renouvellement des trains Corail fait partie de la feuille de route délibérée par la Région fin 2023.

Dans l'attente du renouvellement des trains Corail, des locomotives 22200 et des voitures Corail supplémentaires ont été transférées de Bourgogne-Franche-Comté à Auvergne-Rhône-Alpes, représentant du matériel supplémentaire.

Il serait intéressant de connaître les dates du parc matériel. Certains Corails de 1976 ne sont à ce jour pas rénovés, ça n'est pas valorisant même si c'est mieux que rien.

Région : la Région reconnaît que les rames Corail transférées sont anciennes mais la priorité est de répondre au plan de transport pour faire face aux besoins d'emport et aux immobilisations de programmes industriels, dans l'attente que le parc Corail soit remplacé.

En gare de Bellegarde, une caténaire a été déposée et il existe des emprises foncières qui ne servent plus au ferroviaire. Le terrain est disponible, il serait peut-être bon d'étudier la faisabilité pour un nouveau technicentre.

Région : prend bonne note des emprises disponibles à Bellegarde, et remercie pour cette information qui pourra être intégrée dans les réflexions prospectives dans le cadre de besoins de maintenance accompagnant l'arrivée de futurs matériels.

Pourquoi l'entretien des matériels diesels n'est-il pas réalisé à Veynes, au moins pour la maintenance de premier niveau (vider les blocs sanitaires par exemple) ?

SNCF Voyageurs : prend bonne note de la question, et apportera des éléments de réponse ultérieurement sur ce point.

Le renouvellement des ATER circulants sur Grenoble/Gap est-il prévu ?

Région : Le renouvellement à date est prévu à échéance de potentiel des engins, entre 2036 et 2040.

Quels types de rames vont être destinées à la desserte de la Maurienne ?

SNCF Voyageurs : dans la vallée de la Tarentaise, sur Chambéry/Annecy et Chambéry/Bourgoin, des matériels 23500 2 niveaux électriques adaptés aux vallées vont être déployés. Sur Modane, le matériel existant continuera d'assurer la desserte.

Lors des commandes de matériels, la Région peut-elle décider de l'aménagement des rames ? Il serait intéressant de revoir les emplacements vélos dans les rames. L'encombrement causé dans le couloir est dangereux.

Région : des emplacements vélos sont prévus sur les nouveaux matériels, et des réflexions ont été engagées avec les associations de cyclistes au niveau national au moment de lancer les marchés Regio 2N et Regiolis. Il en ressort qu'il n'existe à ce jour pas de système parfait : les systèmes de sangles ont l'avantage d'être de plain-pied mais peuvent participer à l'encombrement quand plusieurs vélos doivent être attachés ; les systèmes alternatifs, de type crochets, présentaient l'inconvénient de devoir soulever les vélos pour les accrocher.

3. SERVICE ANNUEL TER 2025

La Région a transmis, avant la réunion, les grilles horaires ferroviaires programmées au SA 2025 dont les horaires évoluent par rapport à l'existant (SA 2024). Ces grilles horaires sont des documents de travail pour alimenter les échanges avec les associations et doivent être utilisées comme telles.

Un point d'information est réalisé sur les travaux programmés en 2024 et 2025.

Une présentation ligne par ligne de transport est proposée traitant des travaux programmés en 2024/2025, des évolutions de services programmées et des perspectives. Elle est complétée d'un point d'avancement concernant les études engagées ou en cours sur le territoire.

TRAVAUX PROGRAMMÉS EN 2024/2025

Questions/Remarques :

Les délais pour purger une falaise sont extrêmement longs. Une durée d'un mois de fermeture de ligne pour des coupes d'arbres semble beaucoup. Ne serait-il pas possible de réaliser la coupe d'arbres pendant les plages horaires où les trains ne circulent pas ?

SNCF Réseau : la problématique sur tunnel a permis d'avancer en 2024 certains travaux prévus en 2025. Cependant, les travaux de rénovation de voie sont bloqués en attendant la purge de la falaise (Conseil départemental). Davantage de perspectives pourront être données en septembre. Il y a des périodes où la coupe n'est pas possible, en raison de la réglementation en vigueur (respect de la faune et flore). Il s'agit aussi de faire de la maintenance pour assurer la sécurité des circulations.

Les mêmes difficultés se posent sur la Vallée du Rhône. L'interruption des circulations à cause des travaux de maintenance est véritablement problématique.

SNCF Réseau : Il y a des travaux en de nombreux points du territoire, et notamment sur les secteurs très sollicités comme la Vallée du Rhône. Les entreprises réalisant les travaux sont les mêmes ; le calendrier des travaux est également soumis à leurs disponibilités. SNCF Réseau ne peut décider seul.

La ligne Valence/Genève passe par Culoz avec rebroussement avec l'arrivée de la passerelle. Va-t-il y avoir une concertation ? Des remerciements sont faits pour le financement intégral des travaux très appréciés des Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

SNCF Réseau : apportera des éléments pour la prochaine instance de concertation.

La purge de la falaise n'est qu'un pansement. Y a-t-il d'autres solutions et travaux prévus sur le long terme ? Comme un nouveau tunnel ?

SNCF Réseau : Il ne s'agit pas de travaux sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau mais sous maîtrise d'ouvrage départementale. Il est tombé 20000 m³ de roches ce qui est inédit. Il ne s'agit pas de travaux de colmatage, mais des travaux importants qui demandent des temps d'études.

Région : la construction d'un tunnel coûte des milliards, il n'y a rien de prévu en ce sens à ce jour.

Des travaux sont-ils prévus sur la Tarentaise ? Si oui, il conviendrait qu'aucune prévision ne soit faite l'été en raison de la période touristique. L'information voyageurs doit être anticipée au maximum.

SNCF Voyageurs : l'information voyageurs sera faite au plus vite.

Région : le plan de transports est connu, et prend en compte les travaux.

EVOLUTIONS DE SERVICES PROGRAMMÉES

Questions/Remarques :

Sur la liaison Grenoble / Valence, il y a des trous d'offre de 1h30 à 2h en heure de pointe, ce qui est très pénalisant pour les usagers.

REGION : étudie un Aller/Retour pour une mise en place le dimanche.

Des problèmes de correspondance se posent au départ de Grenoble. A Ambérieu le temps de correspondance trop court fait que les usagers venant de Grenoble ne peuvent avoir la correspondance suivante.

Il y a des problèmes de prise en charge, l'information voyageurs est dégradée à partir de 18H : les informations sont incohérentes entre les panneaux d'affichage en gare et les agents d'escale.

Région : la nouvelle convention TER prévoit un plan d'information voyageurs pour la fin d'année.

SNCF Voyageurs : n'a pas eu d'alerte pour ces problèmes, qu'elle prend bonne note.

Les cars entre Albertville et Bourg-St-Maurice sont très fréquemment en retard et côté train le 1^{er} en partance pour Bourg-St-Maurice est à 12h35, trop tard. Malgré les efforts faits, personne ne prend le train dans ces conditions d'autant que l'enjeu touristique est important.

SNCF Voyageurs : les remarques sont notées.

Région : Une étude est en cours avec SNCF TER et RESEAU pour voir les améliorations. Un retour sera fait prochainement.

Les trains proposés actuellement ne sont absolument pas adaptés, il convient de mettre des trains à Bourg St Maurice sur la ligne de la Tarentaise en heures de pointe. Actuellement, des trains circulent à vide.

Région : la circulation ferroviaire est restituée comme auparavant. Il s'agit d'une vallée touristique, les déplacements domicile-travail ne sont pas les plus fréquentés.

SNCF Voyageurs : si des trains circulent à vide, c'est qu'à travers les roulements, les circulations enchaînent ensuite pour assurer la pointe. Cependant, l'ouverture aux voyageurs du dernier train circulant actuellement à vide est à l'étude.

Le parcours voyageur est très compliqué. Sur SNCF Connect, il est très fréquent lors des recherches d'itinéraire, que le TER ne soit pas mentionné (exemple de trajet impliquant un TGV) ou qu'il soit indiqué comme complet.

Région : d'après les informations transmises par SNCF, le blocage des ventes est le plus souvent associé à une explication liée à l'emport.

Il convient de rétablir le train Grenoble/Celles le dimanche soir à 19H30. Il passe à vide actuellement.

Région : ce train monte à vide le soir pour repartir le matin.

Sur la ligne Grenoble/Gap, le rétablissement d'une correspondance pour Paris est cassé, ce qui est dommage. Une suppression de personnel sur la gare de Celles va-t-elle avoir lieu ?

SNCF Réseau : non, il n'y a pas de projet de suppression de poste d'agent de circulation à Celles.

SNCF Voyageurs : Le travail se fait en deux temps sur Monestier et Celles. Un travail commun des sillons est fait avec SNCF Réseau pour ajouter une détente entre Celles et Aspres. Ensuite, un travail est en cours pour le SA25 qui viendra rallonger le temps de parcours entre Vif et Monestier.

La mise en place d'un TER supplémentaire à 19h42 à Genève pour Grenoble ou même Chambéry ne pouvait jusqu'à présent pas se mettre en place par manque de matériel roulant. Est-ce toujours d'actualité ? Le TGV qui prenait le sillon a été décalé, le créneau de 20h02 est donc disponible.

Région : en prend note.

Sur Grenoble/Gap, le nombre de sillons en semaine est limité, mais ne serait-il pas envisageable d'ajouter quelques trains le week-end notamment pendant la saison touristique ? D'autre part, un renfort de composition l'été serait apprécié (problématique vélos).

Région : va étudier la question du renfort d'offre. Pour le renfort de composition, si le besoin est avéré, cette possibilité sera étudiée.

Sur la ligne Valence/Grenoble, il y a un trou d'offre entre 9h14 et 12H14, ne serait-il pas envisageable d'ajouter un train vers 11h04 ?

Région : c'est noté, l'étude sera faite sur ce point.

PERSPECTIVES

Questions/Remarques :

Pour les réflexions de RER, Brignoud était prévu avec un aiguillage côté Chambéry. Le poste de commande de Gières est déjà équipé. Qu'en est-il ?

Région : Le sujet n'est à l'heure actuelle pas encore financé ; le poste de commande de Gières fait en effet partie des solutions proposées.

4. ACTUALITES ET AUTRES ACTIONS REGIONALES

COMITES DE PARTENAIRES

Questions/Remarques :

Aucune remarque

TRANSPORTS INTERURBAINS ET SCOLAIRES

Questions/Remarques :

Les horaires de la ligne T62 sont identiques aux trains, il convient d'adapter les horaires afin de les rendre complémentaires.

Que signifie le point d'interrogation dans la slide sur la gare routière Annecy Chambéry ?

Région : L'interrogation sur le transfert des cars TER sous Q Park : Ce transfert est fortement souhaité par la Ville pour 2025. Mais cette dernière attend un financement de la Région (500 k€) qui n'est pas validé à ce jour. La ville serait prête à prendre la MOA.

L'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise souhaite qu'un groupe de travail soit mis en place pour adapter au mieux l'offre transports (TER + Car Région) à l'offre touristique de la Tarentaise.

Région : Un temps d'échange à la rentrée va être calé avec l'antenne de Savoie et la chargée de mission desserte concernée afin d'étudier les évolutions possibles.

Le voyageur peut-il voyager sur l'ensemble du réseau car Région ?

Région : oui, en dehors de lignes express (ex-lignes TER) et TAD, et uniquement :

- pour les scolaires ayant droit de la Région,
- à partir de septembre 2024,
- avec le titre scolaire + (supplément de 20€/an)

La Région remercie les participants pour la tenue de ce Comité Technique. Le support de présentation sera adressé aux invités prochainement. A noter que supports et comptes-rendus seront diffusés et déposés sur <https://www.laregionvoustransporte.fr/contenus/la-concertation>.